

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ELAGUEUR

Niveau 4

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Le titulaire du CS Arboriste Elagueur est formé au métier d'élagueur. Pour cela, il apprend à effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres.

Programme

UNITES CAPITALISABLES

- **UC 1 :** Définir une stratégie d'intervention
Analyse des végétaux
Diagnostic de l'état des végétaux
Évaluation des risques liés au chantier
Mise en sécurité du chantier
- **UC 2 :** Mettre des techniques d'accès au poste de travail
Accès à l'aide d'une nacelle
Accès à l'aide des cordes
Déplacement dans le houppier
- **UC 3 :** Réaliser des interventions techniques sur les arbres
Opération de tailles
Opération de consolidation des végétaux
Opération de suppression des végétaux dangereux ou encombrants

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire de certificat de spécialisation peut travailler dans une entreprise d'élagage, chez un paysagiste qui développe en plus de son activité principale de création et d'entretien de jardins et espaces verts, une activité complémentaire d'élagage, dans une entreprise de travaux forestiers qui développe aussi une activité complémentaire d'élagage, d'éhoupage ou au sein du service espaces verts d'une collectivité territoriale.

Poursuites d'études :

- BTS Aménagements Paysagers
- CS Collaborateur du concepteur paysagiste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour vous aider, une pédagogie est mise en œuvre. Elle se base sur votre vécu en entreprise, vous missionne pour observer, découvrir, essayer, pratiquer sur le terrain. Ainsi, elle vous permet de développer pas à pas vos savoirs, savoirs faire et savoirs être.

CONTACT

 **Lycée Professionnel de Bavay**
bavay@cneap.fr

 5 rue de la Chaussée
BP 44017
59570 BAVAY

 03 27 63 11 11

 www.lyceedebavay.fr





MODALITÉS

PUBLIC

- Jeunes de plus de 18 ans souhaitant acquérir des compétences spécifiques au domaine d'activité par le biais de l'apprentissage en entreprise.

PRÉREQUIS

- Avoir validé un cycle de formation d'un niveau 3 en aménagement de l'espace
- Être à l'écoute et attentif à la sécurité
- Bonne condition physique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BP ou Bac Pro) dans le domaine des espaces verts ou travaux forestiers OU dans le cas échéant, justifier de trois années d'expérience professionnelle.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'élagage ou un paysagiste ou une entreprise de travaux forestiers ou avec une collectivité territoriale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 apprenants

DATES, DURÉE

1 an

TARIF

Pour 12 mois : **9800 €** / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

ACCESSIBILITÉ

- Locaux : Réglementation ERP
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap